



# Safety Bulletin

## Juin 2008

### Editorial

---

Début 2008, j'ai repris des mains de René Burkhalter la présidence de la Fondation Safety in adventures. René Burkhalter a marqué la Fondation de son empreinte dès le début, notamment grâce à ses précieux contacts en politique et par son engagement sans relâche. Maintenant que la mise sur pied de la Fondation est achevée avec succès, j'entends développer les activités de la Fondation sur cette bonne base.

Grâce à mon activité de membre du Conseil de Fondation, j'ai une très bonne connaissance de la Fondation et je soutiens pleinement les positions défendues par Safety in adventures. Mon intention est de développer encore la Fondation et d'accroître la part des entreprises certifiées sur le marché. Pour atteindre cet objectif, il est à mon avis très important que la Fondation collabore très bien, en partenariat, avec tous les services impliqués.

Après que le Conseil national s'est prononcé en faveur d'une réglementation légale en juin 2007, la loi fédérale sur les guides de montagne et les organisateurs d'activités à risque est en consultation auprès de la Commission des affaires juridiques du Conseil national. Safety in adventures s'engage afin que la situation soit clarifiée dès que possible.

La Fondation Safety in adventures donne d'importantes impulsions et solutions quant à la manière d'obtenir une sécurité optimale. La Fondation est par ailleurs ouverte à tous les prestataires d'activités de plein air et d'aventures qui souhaitent s'engager en faveur d'une sécurité accrue.

Brigitte Buhmann, directrice du Bureau de prévention des accidents (bpa)

## Eveline Lanz Kaufmann

L'économiste et la spécialiste en wellness Eveline Lanz Kaufmann a perdu le combat qu'elle menait contre la maladie, à l'âge de 36 ans.

Eveline Lanz Kaufmann a, dès le début, marqué de son empreinte la mise sur pied de la Fondation Safety in adventures. Sa sensibilité et son flair lui ont toujours permis d'identifier les problèmes tout comme de réunir autour d'une table des personnes aux opinions divergentes, ce même dans des situations difficiles.

L'économiste titulaire d'un doctorat faisait bien plus qu'exercer son métier, c'est avec une véritable vocation qu'elle empoignait tous les projets. Ce notamment aussi en sa qualité de pionnière dans le domaine du tourisme wellness et du tourisme de santé.

Mais Eveline Lanz Kaufmann était bien plus qu'une économiste et une spécialiste du wellness remarquable. Elle se consacrait également à sa vie de famille, étant mariée à Stefan Kaufmann et, depuis 2005, maman d'une petite Joelle venue enrichir la vie familiale. Eveline Lanz Kaufmann était une personne extrêmement positive et ouverte. Ceux qui l'ont connue savent combien de verve et d'engagement elle mettait dans chacune de ses relations et dans chacun de ses projets, que ce soit sur le plan professionnel ou privé.

Avec un optimisme, une patience et une confiance sans faille, elle a affronté la maladie, n'abandonnant jamais l'espoir de guérir, soutenue dans ce combat par sa famille et ses amis. Que ce soit précisément elle qui ait été emportée par un cancer le 3 novembre 2007 paraît si injuste et incompréhensible – elle qui pourtant menait avec joie et bonheur une hygiène de vie saine.

## Données relatives à l'année 2007

En 2007, 32 entreprises certifiées exerçaient leurs activités, soit deux de plus que l'année précédente. Les entreprises certifiées ont employé leurs collaborateurs pendant près de 30 000 jours-personne (26 600 en 2006) et ont accueilli plus de 350 000 clients (305 000 en 2006).

En 2007, un total de 27 accidents a été annoncé à Safety in adventures. Pour la première fois, un accident a eu une issue fatale. Nous tous de la Fondation ainsi que l'entreprise concernée regrettons vivement cet accident, et partageons le chagrin des proches. L'enquête policière autour de cet accident est toujours en cours.

Avec le concept de sécurité, les entreprises certifiées et la Fondation font tout leur possible pour éviter un accident. Mais la sécurité absolue n'existe pas. C'est pourquoi il est très important qu'une entreprise soit également préparée de manière professionnelle à la survenue d'éventuels accidents.

## Loi cadre fédérale / loi valaisanne

La loi cadre est retournée à la Commission des affaires juridiques du Conseil national. Sur ce point, la Fondation reste en contact avec d'importants leaders d'opinion ainsi qu'avec l'Association des guides de montagne de la Suisse.

Le 11 octobre 2007, le Grand Conseil du canton du Valais a adopté une loi sur l'exercice des professions de guide de montagne, de professeur de sports de neige et d'accompagnateur en montagne ainsi que sur l'offre commerciale d'activités sportives nécessitant des exigences élevées en matière de sécurité. Le Conseil d'Etat a édicté les dispositions d'exécution ad hoc, et la loi est entrée en vigueur le 1er mai 2008.

## Comité de reconnaissance

Qui doit justifier de quelle formation, et ladite formation est-elle vraiment reconnue? Il n'est pas facile de répondre à ces questions. C'est pourquoi les associations et la Fondation, en collaboration avec le Comité de reconnaissance chargé des questions de formation souhaitent dégager des critères objectifs contraignants permettant de déterminer quelles formations peuvent être reconnues.

Le Comité de reconnaissance chargé des questions de formation tient une liste des formations reconnues. Les représentants des associations et les associations contribuent également à compléter cette liste. En effet, lorsque de nouvelles formations sont créées, les associations fournissent les critères de formation. Pour les examens, il est fait appel à des experts indépendants. Il faut que les règles du jeu soient transparentes s'agissant des responsabilités en matière de formation, des modalités d'examens et des critères de reconnaissance.

Les membres siégeant au Comité de reconnaissance chargé des questions de formation sont les suivants:

- Max Etter, CE et OFSPO, direction
- Hans Allemann, Swiss Outdoor Association
- Geri Amacher, Fédération suisse des sports aventure

## Personnel de la Fondation

Le 1er janvier 2008, Brigitte Buhmann, du bpa, a repris la présidence du Conseil de Fondation des mains de René Burkhalter.

Ont quitté le Conseil de Fondation:

- René Burkhalter (au 31 décembre 2007)
- Pius Wedekind, Suva (au 31 mai 2007)
- Nicolas Imhof, canton de Vaud (au 31 mai 2007)
- Andrea Müller, canton de Bâle-Ville (au 30 juin 2007)

Nouveaux membres élus au Conseil de Fondation:

- Marco Bignasca, canton du Tessin (dès le 1er mars 2007)
- Beat Arnet, Suva (dès le 1er juin 2007)